

Résolution 2 - Adoptée

Guerre commerciale – Compensation aux éleveurs de porcs

- Considérant** que la demande croissante de viande à l'international et le bon positionnement de l'industrie porcine québécoise sur les marchés offrent des perspectives très prometteuses de développement économique pour le Québec;
- Considérant** que l'atteinte de ce potentiel de développement, voire même de la capacité du secteur porcin québécois de maintenir les acquis actuels, passe d'abord par des investissements importants dans les infrastructures de production, pour permettre aux entreprises de corriger le problème de sous-investissement observé depuis plus de dix ans et de s'adapter aux nouvelles exigences de bien-être animal;
- Considérant** que la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine a entraîné une importante chute du prix du porc américain et, par conséquent, du prix au Québec;
- Considérant** que 70% de la production porcine du Québec est exportée;
- Considérant** que le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) n'a pas été conçu pour pallier des décisions politiques;
- Considérant** que cette situation compromet la capacité des entreprises de réaliser ces investissements fort nécessaires en leur imposant un important manque à gagner, estimé à plus de 50 millions de dollars, depuis le début du conflit impliquant la Chine et les États-Unis;
- Considérant** que le gouvernement du Québec a mis en place des mesures financières de plus de 860 millions de dollars pour appuyer les entreprises manufacturières touchées par les tarifs douaniers à la frontière américaine;
- Considérant** que le gouvernement américain a reconnu l'impact de cette guerre commerciale en octroyant une aide financière aux exploitations porcines affectées par la baisse du prix du porc occasionnée par la guerre commerciale;
- Considérant** les représentations effectuées par les Éleveurs de porcs du Québec auprès des autorités gouvernementales visant l'adoption de mesures de compensation pour contrer les effets de la guerre commerciale occasionnés aux éleveurs de porcs et qu'à ce jour, le gouvernement n'y a toujours pas donné suite;

Les délégués du Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec demandent :

Aux Éleveurs de porcs du Québec :

- De poursuivre les représentations afin qu'une aide d'urgence de 50 M\$ soit octroyée aux éleveurs de porcs du Québec.

Au Conseil canadien du porc :

- De sensibiliser la ministre Marie-Claude Bibeau, de même que les représentants de l'opposition, à la situation qui prévaut sur les marchés nord-américains du porc vivant;
- De documenter le préjudice subi par les éleveurs de porcs canadiens et de proposer au

gouvernement fédéral différentes mesures permettant de réduire les pertes encourues par les entreprises et d'améliorer la position concurrentielle de la production et de l'industrie.

- De faire les représentations auprès du gouvernement du Canada afin de bonifier le programme Agri-Stabilité pour que celui-ci se déclenche plus rapidement.